



**Vous ne pouvez pas
vous déplacer ?**



**Votez par
procuration**

De Vous à Nous

Bulletin municipal n°278 - Juin 2020

L'évolution favorable de la pandémie laisse désormais entrevoir la possibilité d'organiser, en toute sécurité, le second tour des élections municipales en fin de mois, le dimanche 28 juin. Si vous partez en vacances, si vous craignez et préférez ne pas vous déplacer, pensez aux procurations en vous rapprochant d'une personne de confiance.

Attention! Les procurations établies en vue du second tour initialement prévu le 22 mars 2020 restent valables pour le 28 juin 2020. Le mandant qui a établi une procuration conserve la possibilité de la résilier.

Les services de la gendarmerie se tiennent à votre entière disposition pour permettre à la démocratie de s'exprimer.

*Bureau de vote n°1 et 3 : salle des fêtes H.Martel
Bureau de vote n°2 : maison pour Tous*

N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité ! Le masque étant rendu obligatoire, merci de vous munir si possible de votre masque et d'un crayon pour l'émargement.

Plus d'informations
sur www.arleux.fr

TRAVAUX



Le giratoire au croisement de l'avenue de la gare et de la rue André Joseph Leglay est désormais réparé... jusqu'au prochain impact d'automobilistes un peu trop pressés. Rappelons que l'école François Noël ne s'y trouve qu'à quelques mètres.

Douais Agglo procède à la rénovation du réseau d'assainissement avenue de la gare. A la demande des élus, le tapis d'enrobé devrait être repris dans la foulée par le Département pour éviter les désagréments inhérents aux passages de camions.

Les travaux de déconstruction des anciens logements locatifs du Forestel rue Jacques Duclos s'engageront prochainement. De manière à préparer l'arrivée de nouveaux logements de haute qualité environnementale, Douais Agglo procèdera à compter du 15 juin, et pour une durée d'environ trois semaines, à la repose d'un collecteur en milieu de chaussée mais aussi de nouveaux branchements d'assainissement. L'entrée depuis la rue du marais sera ainsi coupée provisoirement ; l'accès devra se faire à partir de la rue du 8 mai, la mise en sens unique étant temporairement stoppée par arrêté municipal.

Accessibilité



Première réunion de chantier

MISE AUX NORMES PVR ET SECURITE DE LA MAIRIE

Projet d'ouvrage : Mairie d'Arleux
Maître d'œuvre : Antoine Kubiak architecte
Bureau de contrôle : BTP Consultants
Coordinateur SPS : BTP Consultants

Coût HT : 146 898 €

Financement

Etat DETR	44 000 € (30%)
Douais Agglo	44 700 € (30%)
Commune d'Arleux	58 043 € (40%)

Programme : Gros œuvre : C4m
Ligne 1 : Elevateur : Thyssen Krupp
Ligne 2 : Plâtrerie : MP Entreprise
Ligne 3 : Electricité : Devred Electricité
Ligne 4 : Plomberie : Plombiers du Hainaut
Ligne 5 : Serrurerie : MSCM
Ligne 6 : Menuiserie extérieures : C4m
Ligne 7 : Menuiserie intérieure : C4m
Ligne 8 : Peinture : Couleurs Automatique

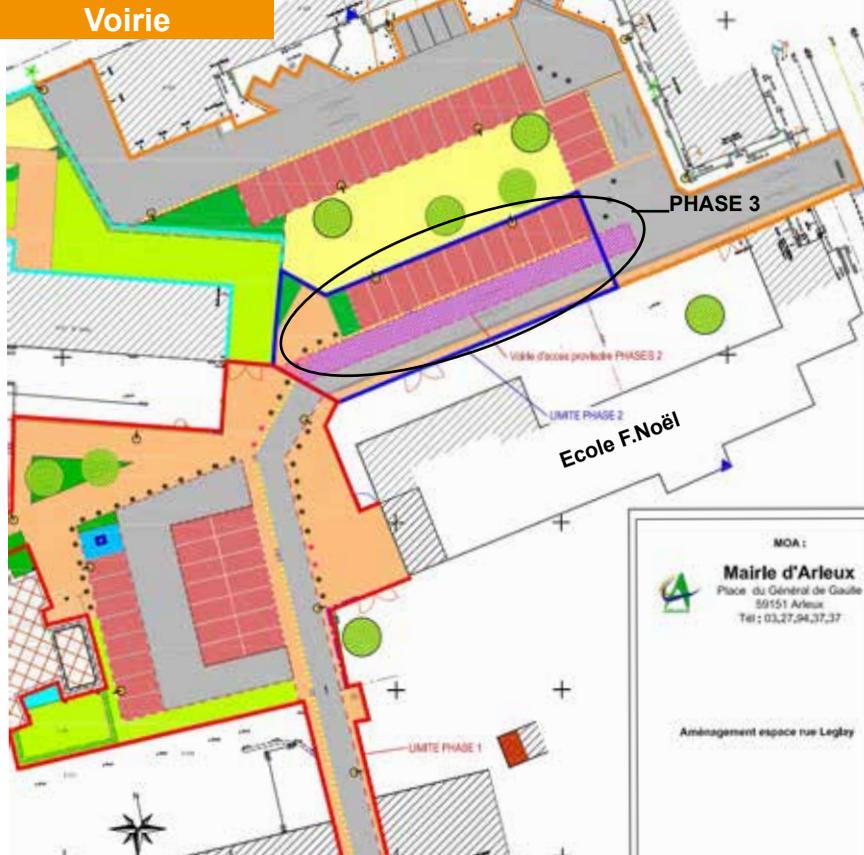
 

La mairie d'Arleux présente à l'étage une belle salle d'honneur rénovée voilà quelques années. Malheureusement, elle n'est pas accessible à tous et ne peut, dès lors, plus être utilisée pour des réunions, manifestations publiques et surtout mariages. Alors que la façade et le parvis ont été retraités dans le cadre de la revitalisation du centre bourg, la décision d'engager les travaux complémentaires nécessaires pour aménager l'installation d'un ascenseur a été prise. Le chantier s'est toutefois révélé plus complexe que prévu ; la commission de sécurité qui balaie l'ensemble des dossiers d'aménagement des établissements recevant du public a exigé, à l'occasion des travaux, la mise en conformité de la mairie avec la création d'issues de secours mais aussi l'isolation des archives. Face à l'alourdissement de la facture, la recherche de financements s'est imposée. L'Etat, au travers de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, mais aussi Douais Agglo, via les fonds de concours, participeront de manière importante. Les consultations effectuées, les entreprises sont retenues et les travaux vont pouvoir s'engager d'ici la fin du mois. Une partie du bâtiment sera isolée pour permettre l'intervention des entreprises en toute sécurité pour les personnels administratifs et le public accueilli, surtout en cette période de lutte contre le covid. L'engagement de l'isolation en panneaux coupe-feu des archives nécessite un déplacement des rangements mais aussi un sacré tri, il est actuellement en cours. Pour les couples qui reportent les célébrations en cette difficile période, le plaisir de pouvoir se retrouver dans quelques mois en la salle d'honneur de la mairie peut-être une modeste consolation.

Voirie



Avec le temps, la matérialisation au sol s'efface. Pour plus de sécurité, une entreprise spécialisée est intervenue pour reprendre les différents marquages sur la chaussée. N'hésitez pas à faire part de tout oubli éventuel.



Fleurissement



Le fleurissement estival a été engagé par la commune; à noter que certains riverains se mettent à l'embellissement. Merci pour le concours de tous !

Fouilles



Dans une ville chargée d'histoire comme la nôtre, les chantiers sont souvent ralentis par la recherche des traces de notre passé. Après les premières études et retours dont vous trouverez un condensé au dos de cette page, des fouilles approfondies ont ainsi été exigées rue du marais par Monsieur le Préfet pour "éviter de porter atteinte à des éléments de patrimoine archéologique". Des traces datées de la période médiévale (arrêté 59_2020_037-01 du 28 mai 2020) semblent intéressantes. D'autres fouilles préventives sont engagées par les services de Douais Agglo à l'emplacement de l'ancien foyer logement allée Pierre Wautriche (où un obus a d'ailleurs été trouvé) et le seront aussi sur un modeste projet de lotissement privé rue André Joseph Leglay.

RETOUR ARCHEO

La commune d'Arleux possède un patrimoine historique riche: le château d'Arleux est mentionné à partir de 1102 et plusieurs documents attestent de l'existence d'anciennes fortifications autour du bourg, des fouilles archéologiques ont été menées sur le site du futur lotissement Stempniak rue du marais du 7 au 28 janvier dernier.

Cette opération avait pour principaux objectifs la reconnaissance, la caractérisation et le phasage des différentes occupations présentes afin de reconstituer les schémas d'occupation et d'organisation du bourg dans son évolution.

Afin d'appréhender la topographie et la stratigraphie générale, le site a été sectorisé avec 21 tranchées linéaires et 4 fenêtres d'observation réalisées sur une surface ouverte de 3500 m² correspondant à 15.2% de l'emprise.

En fonction des différentes couches (nature, texture et couleur des sédiments) et de l'analyse du mobilier céramique trouvé, 5 périodes d'occupations ont pu être identifiées : période romaine, le haut Moyen Age, le début du Moyen Age classique (XIe – début XIIe siècle), le bas Moyen Age/période moderne et la période contemporaine.

- La **période romaine** est attestée par 6 structures (tronçons de fossés et des fosses). La répartition de ces vestiges pourrait matérialiser un établissement enclos, qui reste cependant difficile à apprécier, les structures étant fortement entaillées par les vestiges des périodes suivantes.

- Le **haut Moyen Age** est représenté par 4 tronçons de fossés et une fosse témoignant d'une occupation du site dès le milieu de la période mérovingienne, jusqu'à la fin de la période carolingienne.

- La période du **Moyen Age classique** comprise entre le XIe – début XIIe siècle est représentée par une série de structures dans un état de conservation satisfaisant, qui évoquent une organisation défensive de type maison plutôt que motte castrale. Un grand fossé a livré de nombreuses coquilles de mollusques d'eau douce suggérant la présence d'une nappe d'eau stagnante en forme d'ellipse et délimitant un espace central d'environ 900 m². Le mobilier a permis d'attribuer ce fossé à une période antérieure au XIIe siècle. Deux possibles bâtiments sur poteaux ont été mis en évidence, ainsi qu'une série de tronçons de fossés d'orientation orthogonale et des fosses semblant cloisonner un espace domestique qui pourrait être assimilable à une « basse-cour »

- Le **bas Moyen Age** et la **période moderne** sont représentés par 2 fossés successifs, de dimensions imposantes, qui dessinent une enceinte externe parallèle et distante d'environ 20m du fossé annulaire des XIe – XIIe siècles. Ce réaménagement de l'espace ne semble pas avoir été accompagné par un renouvellement de l'espace bâti.

LA VIE ENSEMBLE

Pensée pour nos Aînés



Le jeudi de l'Ascension est, pour les catholiques, un moment de fête célébrant la dernière rencontre de Jésus avec ses disciples après sa résurrection et son élévation au ciel. Pour les aînés de la commune d'Arleux, c'est la journée du repas offert par la municipalité aux plus de 65 ans. Ils sont nombreux, dynamiques et se retrouvent en grande majorité pour ce rendez-vous attendu. Malheureusement, l'épidémie qui touche notre pays et bien plus en a décidé autrement. Pas de retrouvailles, pas de repas cette année. « *Plus que jamais, l'isolement doit toutefois être combattu* » précise Monsieur le Maire en justifiant la marque d'attention organisée en remplacement avec une fleur achetée chez les deux fleuristes locaux pour les dames et des chocolats du supermarché pour les hommes. Pour aller vers les 600 aînés, les élus se sont mobilisés en respectant les gestes barrières et l'importante distanciation physique. Tous gardent l'espoir de se retrouver sereinement dans les mois à venir, peut-être à l'occasion de la semaine bleue du 5 au 11 octobre. L'an dernier, la venue, à cette occasion, de l'accordéoniste **Michel Pruvot** avait été fort appréciée.

FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?

- PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS
- PERSONNES HANDICAPÉES OU MALADES À DOMICILE
- PERSONNES DÉPENDANTES
- FEMMES ENCEINTES
- ENFANTS

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Éviter les efforts physiques
- BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Face au risque de canicule, la vigilance de tous doit rester de mise. Si vous connaissez une personne vulnérable dans votre entourage (famille ou voisin), n'hésitez pas à la faire inscrire sur la liste des citoyens suivie de près par le service social de la commune.

Aux écoles



Le lundi 11 mai, suivant un protocole strict conjointement établi par les enseignants et la municipalité, les cours ont repris dans les deux écoles de la commune, sur trois niveaux conformément aux directives de l'Education nationale. Les plus grands ont répondu nombreux à l'appel certes inquiets, mais clairement contents de se retrouver. Après le rappel des règles sanitaires et gestes barrières déjà bien assimilés par les enfants, chacun s'est vite mis au travail aux ordres des enseignants. Dans la cour de récréation, la distanciation s'est mise en place naturellement et les quelques masques portés par les enfants ont vite été oubliés. Les services périscolaires également étaient au rendez-vous dès le premier jour mais adaptés naturellement.

Pour éviter le délicat transport des enfants dans le bus communal, deux garderies pour le matin et le soir mais aussi deux points de pause méridienne furent mis en place. Même si les enfants étaient ravis d'amener leur cabas pique-nique, pour éviter quatre repas froids dans la semaine, Monsieur le Maire proposa le vendredi 15 des pizzas locales ; l'école François Noël eut droit à la **Tourtière** et l'école Bouly Richard à celles de **Crousty Pizza**. Le vendredi 29 mai ce fut au tour de **La Fin de la Faim** et à la **Maison Bury** de régaler les enfants avec un plateau nuggets/frites et un fruit . Depuis, **Sylvie Wibaut** est revenue aux fourneaux pour des plats cuisinés livrés à la Maison Pour Tous pour les enfants de l'école François Noël.



Accueils de loisirs

Juillet Août

Pour de nombreuses familles qui ne peuvent partir en vacances, surtout après ces mois difficiles, mais aussi pour toutes celles qui rencontrent des problèmes de garde de leurs enfants, les centres de loisirs des mois de juillet et d'août sont des moments importants très attendus, d'autant plus par nos jeunes si longtemps restés à la maison. L'évolution favorable de l'épidémie laisse entrevoir une possibilité d'accueil des enfants, avec toutes les mesures barrières déjà mises en œuvre au sein des écoles, avant et après également.

Rien ne pourra se passer comme avant et les animateurs adapteront tant les sorties que les activités. La consigne a été donnée de privilégier les actions sur site, au sein de la Maison Pour Tous mais aussi de l'école François Noël pour respecter la distanciation. La restauration se fera sur place. Dès à présent, les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ; toute information complémentaire peut être obtenue auprès du directeur de l'accueil, **Jérémy Degand**, de préférence par mail à j.degand@arleux.com

L'olympique Senséen
RECRUTE EN FEMMIN

SAISON 2020/2021

Secrétaire: 06.10.75.21.77

Référente: 07.62.83.03.31

Nos animaux

Aux côtés du Ministère de l'Agriculture, la société I-CAD a lancé la 1^{ère} édition de la "Semaine Nationale de l'identification des chiens et des chats".



IDENTIFIER MON ANIMAL, C'EST LE PROTÉGER

Si l'identification est obligatoire en France, elle constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire. Parce qu'il n'y a qu'un propriétaire pour pouvoir reconnaître son animal parmi d'autres, seule l'identification garantit son identité aux yeux de tous.

<https://jidentifiemonanimal.fr>



Au pire moment de la crise, les personnels de santé sont restés mobilisés et nous les en remercions. L'effort continue avec la mise en place par les infirmières libérales d'Arleux et des environs d'un espace de test covid en drive, sur prescription médicale les lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 12 heures. Parfois, il s'agit uniquement de se rassurer parce que des symptômes sont observés ou alors pour anticiper un futur passage en hôpital en toute sécurité.



Les associations l'Union Commerciale d'Arleux et les Amis du parcours se sont associées pour proposer, uniquement sur réservation, une vente de croissants de la boulangerie Jaspard et de roses à l'occasion de la fête des Mères, le dimanche 7 juin 2020. De bonne heure, les bénévoles des deux associations locales sont passés pour remettre les commandes. Profitons pour souhaiter une bonne fête aux mamans d'Arleux.

arras.fr

LES MASQUES

c'est comme les mégots, les crottes de chiens, les chewing-gums, les mouchoirs en papier, les emballages, les cartons, les encombrants, les canettes de sodas, les sacs plastiques, les bouteilles d'eau vides.

Ça n'a rien à faire sur le trottoir !

J'AIME MA VILLE, JE LA RESPECTE !

MERCI !!

La ville d'Arras a engagé une communication percutante que nous reprenons. Chez nous aussi, le même message est à faire passer... n'est ce pas Colin et Sacha ?



Sécheresse



Même quand il pleut, les réserves en eau restent **FRAGILES** dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'année 2018-2019 a présentée un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

Soyons tous citoyens, économisons l'eau.

ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource

mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON	AU JARDIN
<p>Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides</p> <p>Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette</p> <p>Préférez les douches aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau</p> <p>Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau.</p> <p>L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes</p>	<p>1 binage = 2 arrosages</p> <p>Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol</p> <p>Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite</p> <p>Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage</p> <p>Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...</p> <p>Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique</p> <p>Recueillez l'eau de pluie pour arroser</p> <p>Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens</p> <p>Tenez compte de la pluie prévue ou tombée</p> <p>N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies</p>
<p>La chasse aux fuites</p> <p>Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur</p> <p>20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer</p> <p>Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m³ par an</p>	

www.nord.gouv.fr | pref.nord | @preleda | pref111

La protection de l'environnement passe aussi par la sauvegarde de ressource en eau. Comme l'an dernier, un arrêté préfectoral de vigilance sécheresse a été pris le 29 mai 2020. Il restreint de nombreux usages. Merci de votre compréhension.

A L'HONNEUR



La ferme Pollart

Livraison à domicile
06.86.90.39.10

Vente directe de fruits et légumes

On vous accueille du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
au 40 rue du Bias - 59151 Arleux

Vous pouvez également nous trouver
sur les réseaux sociaux
«Mangez Mieux - Mangez Arleux à la ferme POLLART».

Je vous remercie et à très bientôt
pour faire le plein de bonnes vitamines.

Merci



Les huit semaines de confinement resteront à jamais gravées dans la mémoire collective. Personne n'avait vu venir ce triste épisode pandémique qui a nous tous conduit à nous adapter en catastrophe et à revoir notre mode de vie. La naturelle inquiétude des commerçants d'Arleux a vite laissé le pas à la combativité pour surmonter en innovant. Si notre boulangère avait dans un premier temps réduit ses horaires, le retour s'est vite rétabli et le portage à domicile fut organisé, en lien avec la présidente de l'union du commerce Isabelle Legrand. La ferme Pollart dut faire face à l'annulation de ses marchés, elle compensa en installant, en plus de la livraison à domicile, un déballage au sein même de l'exploitation, rue du bias. La vente à domicile mais aussi à la ferme des fruits et légumes connaissent depuis un très vif succès. A l'image également de la boucherie qui ne désemplissait pas, il semble que le commerce local ait finalement profité de la crise, les clients désertant les centres commerciaux. Espérons que les chalands n'oublieront pas ceux qui étaient là à les accueillir au pire moment.

Ils nous rejoignent...

Maël DERYCKE
le 29 avril 2020

Louis DUEZ
le 13 mai 2020

Charlie TABARY
le 14 mai 2020

Lucas TABARY
le 14 mai 2020

Titouan LEKIMPE
le 17 mai 2020



Ils nous quittent...

Huguette HACCART BELLIART
le 27 mai 2020



De nombreuses célébrations de mariage ont été suspendues et souvent reportées à 2021 en raison de l'épidémie du Covid-19. En effectif restreint, et en total respect des gestes barrières, la prochaine union devrait être célébrée le samedi 20 juin 2020.

Pour éviter les pics d'affluence toujours délicats en cette période, l'accès à la déchèterie se fait sur rendez-vous. Si vous ne bénéficiez pas de moyen pour connecter et réserver un créneau, n'hésitez pas à vous adresser en mairie au 03 27 94 37 37.



La prochaine rentrée scolaire se prépare déjà, pensez aux cartes de transport pour vos enfants.

A l'agenda

Lundi 8 juin, 18 h15

Hommage aux morts pour la France en Indochine, rassemblement stèle rue du 8 mai

Lundi 15 juin

- Nettoyage des fils d'eau
- Collecte don de sang en la salle des fêtes (à confirmer)

Jeu di 18 juin

- 17h30, mise sous pli des documents électoraux
- 18h, Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

Dimanche 21 juin

- Fête des pères
- Fête de la musique : attention, le concert du Tribute Calogéro prévu est annulé en raison du Covid-19.

Dimanche 28 juin

- Deuxième tour des élections municipales
- Reprise du marché dominical, place C. de Gaulle

Vendredi 3 juillet

- Dernier jour d'école
- Installation du nouveau Conseil municipal

Lundi 6 juillet

Début de l'Accueil de Loisirs
Inscriptions dès à présent.

